Image not found or type unknown

j'ai constater qu'il avait modifié et falcifié une facture client

Par **Scroupy**, le **21/07/2009** à **17:22**

Bonjour

Voila je suis co-gérant d'une SARL 50% 50% des parts avec un asocié. Lors de la validation du dernier trimestre j'ai constater qu'il avait modifié et falcifié une facture client pour en détourné les numérraire (devis donner au client égal à 6.594,00€, original de facture donner au client égale à 6.594,00€, facture modifié et rentrée en comptabilité égale à 5.000,00€). Sachant que j'ai en ma pocétion l'original du devis, de la facture, et de la facture falcifié le tous avec ça signature et c'elle du client. Après explication avec mon associé, il a refait un chèque du montant dérober que j'ai déposé sur le compte société. Mais vu les circonstances je ne veux plus travailler avec lui (confiance oblige et de plus je ne sais pas depuis quand ou combien de fois il a déja fait cela). Et il est hors de question que je quitte la société je me suis beaucoup trop investi.

Que doit-je faire et comment ?
merci d'avance pour les réponses et conseils.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés